



REIMS

## DECLARATION PREALABLE

**Objet :** Requalification des personnels BIATSS

Madame La Rectrice,  
Monsieur le Président,

La Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, par un courrier de la DGRH en date du 10 avril 2015, a demandé l'application d'un plan de requalification triennal 2015-2017 qui se traduit concrètement notamment par :

- La requalification supplémentaire de 100 agents de B en A tous les ans.

Cette annonce est mise en œuvre dans une annexe de la circulaire de gestion ministérielle parue au BO n°10 du 19 novembre 2015, qui prévoit un nombre de promotions **complémentaires** de 2 promotions de B en A, dans notre académie pour l'année 2016.

Le plan de requalification se met donc en place dans notre académie. Plusieurs groupes de travail ont eu lieu au Rectorat de Reims afin de l'appliquer dans les meilleures conditions, de revoir à cet effet les critères d'avancement et d'appréhender ainsi au mieux les dossiers en CAPA.

La liste d'aptitude 2016 prévoit 4 possibilités de promotion pour le passage de B en A.

Nous revendiquons la promotion de nos collègues au titre de la requalification en complément des listes d'aptitude pour tous les collègues de la filière administrative, y compris ceux du supérieur.

Qu'en est-il Madame la Rectrice, Monsieur le Président ?

Les commissaires paritaires de la catégorie A

